

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE CABINET 

DIRECTION DES RESSOURCES 

SERVICE DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU CONTENTIEUX 

N° 124 /MEN/ DIRCAB/DRISPAJ.026



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

Bangui, le 10.11.2026

ARRÊTÉ

PORTANT NOMINATION DES CADRES A L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES
PROFESSEURS D'ECOLE Faustin Archange TOUADERA DE BOSSANGOA AU TITRE DE L'ANNEE
ACADEMIQUE 2026-2027


VISAS

DGFP:

Vu

la Constitution de la République Centrafricaine du 30 aout 2023 ;

Vu

la Loi n° 97.014 du 10 décembre 1997, portant Orientation de l'Education Nationale en République Centrafricaine ;

Vu

la Loi n° 99.016 du 16 juillet 1999, modifiant et complétant certaines dispositions de l'Ordonnance n° 93.008 du 14 juin 1993, portant Statut Général de la Fonction Publique Centrafricaine;

CPRAC:

DCF:



SN-097

Vu le Décret n°23.199 du 30 août 2023, portant promulgation de la Constitution de la République Centrafricaine ;

Vu

le Décret n° 00.172 du 10 juillet 2000, fixant les règles d'application de la Loi n° 99.016 du 16 juillet 1999 modifiant et complétant certaines dispositions de l'Ordonnance n° 93.006 du 14 juin 1993 portant Statut Général de la Fonction Publique Centrafricaine ;

Vu

le Décret n° 26.141 du 15 Mai 2026, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu

le Décret n° 26.146 du 21 Mai 2026, portant Nomination ou Confirmation des membres du Gouvernement ;

Vu

le Décret n°26.147 du 22 Mai 2026, Complétant les Dispositions du Décret n° 26.146 du 21 Mai 2026, Portant nomination ou confirmation des Membres du Gouvernement ;

Vu

le Décret n° 21.249 du 05 octobre 2021, portant adoption du Cadre Organique de l'Administration Centrafricaine ;

Vu

le Décret n°25.372 du 17 Février 2025, portant Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Education Nationale et fixant les Attributions du Ministre;

Vu

le Décret n° 26.060 du 26 Mars 2026, portant Nomination ou Confirmation des Personnalités au Ministère de l'Education Nationale;

les Rapports préliminaires des Inspecteurs d'Académies;

. les nécessités de service.



Handwritten signature



SUR PROPOSITION DU DIRECTEUR DE CABINET

ARRETE

Article 1er: Sont nommés aux postes de responsabilités à L'Institut National de Formation des Professeurs d'Ecole Faustin Archange TOUADERA de BOSSANGOA au titre de l'année académique 2026-2027 les cadres, dont les noms suivent:

1. INSPECTION ACDEMIQUE DE L'OUHAM

A- INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PROFESSEURS D'ECOLE Faustin Archange TOUADERA DE BOSSANGOA

N°	NOMS ET PRÉNOMS	GRADE	ANCIENS POSTES	NOUVEAUX POSTES	FONCTION
01	BELLY AKASSA Macellia Bexi	Inspecteur de l'Enseignement du Fondamental 1	Direction des Ressources	Institut National de Formation des Professeurs d'École de de Bossangoa	Directeur
02	YAMBA François	Conseiller Administratif	Direction des Ressources	Institut National de Formation des Professeurs d'École de Bossangoa	Directeur des études



03	TONGOLO Henri	Conseiller Administratif	Direction des Ressources	Institut National de Formation des Professeurs d'École de Bossangoa	Secrétaire Principal
04	MANDAROM Prosper	Conseiller Pédagogique	Direction des Ressources	Institut National de Formation des Professeurs d'École de Bossangoa	Charge de l'Enseignement Précolaire
05	TIMON Théophile	Conseiller Pédagogique	Direction des Ressources	Institut National de Formation des Professeurs d'École de Bossangoa	Responsable chargé de la Fondamentale 1
6	DOUNGATE Bienvenu	Conseiller Administratif	Direction des Ressources	Institut National de Formation des Professeurs d'École de Bossangoa	Responsable chargé de la Formation Continue
7	BAMONGALI Bernard	Professeur d'École	Direction des Ressources	Institut National de Formation des Professeurs d'École de Bossangoa	Responsable chargé de l'enseignement de la Langue SANGO
8	YANDOCKA Stéphane	Conseiller Administratif	Direction des Ressources	Institut National de Formation des Professeurs d'École de Bossangoa	Responsable chargé de l'Administration et de Ressources humaines
9	REWANE Marius	Conseiller Administratif	Direction des Ressources	Institut National de Formation des Professeurs d'École de Bossangoa	Responsable chargé des Matériels et Finances
10	KPENGA Désiré Sylvain	Professeur d'Enseignement Technique	Direction des Ressources	Institut National de Formation des Professeurs d'École de Bossangoa	Responsable chargé de la Maintenance



11	FEIGANAZOU NGAISSONA Albin	Professeur d'école	Direction des Ressources	Institut National de Formation des Professeurs d'École de Bossangoa	Surveillant Général
12	Mme DERRE Honorine	Professeure d'école	Direction des Ressources	Institut National de Formation des Professeurs d'École de Bossangoa	Surveillante Générale

Article 2 : En application des dispositions de l'article 4 du Décret n° 81/006 du 05 janvier 1981, accordant divers avantages au personnel enseignant.

Le bénéfice de l'indemnité forfaitaire de fonction octroyée au personnel Administratif, Cadres de l'enseignement, qui ont rang et prérogative de Chef de Service, s'étend aux catégories de Responsables ci-après :

- ✓ Les Chefs de Secteurs Scolaires ;
- ✓ Les Conseillers Pédagogiques, Chef de Secteur ;
- ✓ Les Archivistes ;
- ✓ Les Conseillers des œuvres Péri et Postsecondaires ;
- ✓ Les Documentalistes Bibliothécaires ;
- ✓ Les Directeurs des Écoles des Métiers d'Arts.

Article 3 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures, contraires et prend effet à Compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Fait à Bangui, le

01 SEP 2026

Aurélien-Simplice KONGBELET ZINGAS
Ministre d'Etat en-charge de l'Education Nationale

Ampliations :

MEEN 1
DIR.CAB 1
DR/SRHC 2
DGFP/CPRAC/DCF/D.SOLDE 4

